



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PIE XII**

DÉCLARATION CONCERNANT LES RÉFUGIÉS

Mardi 27 mai 1952

Document remis par Pie XII à M. G.J. van Heuven Goedhart, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés

Parmi les nombreux problèmes, pénibles et affligeants, créés par la guerre, il y en a un qui, malgré les efforts organisés accomplis ces dernières années pour le résoudre, demeure une source de grave préoccupation. C'est celui des réfugiés, de nos semblables qui, sous la pression d'événements politiques, ont été contraints à abandonner leurs maisons et leurs pays et à chercher l'hospitalité et l'existence à l'étranger.

Si Nous plaidons leur cause, c'est pour renouveler l'expression de l'intérêt immuable que Nous avons toujours eu pour leur triste sort et pour confirmer l'appui constant du Saint-Siège à l'œuvre louable qui est réalisée par les organisations internationales pour alléger leur pitoyable condition. À ce sujet, Nous recommandons chaudement la récente initiative du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, qui a pour objectif la constitution d'un fonds destiné à pourvoir aux essentielles nécessités humaines de nombreux réfugiés qui, en raison, de leur extrême pauvreté, ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins dans l'attente de leur établissement.

Notre vive sollicitude pour ces membres tristement affligés de la famille humaine Nous incite à exhorter les autorités gouvernementales, ainsi que les associations de service social et de charité, à coopérer de tout cœur au soutien de cette si louable initiative et à répondre avec générosité à cet appel si opportun. En faisant cela, Nous sommes certain de toucher les sentiments de tous ceux qui, parce qu'ils aiment profondément les valeurs chrétiennes et la liberté, pour lesquelles en grande partie souffrent ces réfugiés, ne peuvent demeurer insensibles à l'adversité présente de ces derniers ni être indifférents à leur sort futur.

* *L'Osservatore Romano. Édition hebdomadaire en langue française*, n°31 p.4.

Documents Pontificaux, 1952, p.225-227.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana